

MON MEDECIN TRAITANT PEUT-IL M'AIDER ?

Par Profil supprimé Postée le 15/04/2018 18:14

bonjour, je suis une femme de 41 ans et maman de 3 enfants, l'alcool à détruit ma vie et celle de ma famille au fil des années, ma consommation est devenue de plus en plus rapprochée et je me suis mise à boire seule chez moi en cachette il y a maintenant il y a presque 2 ans. Aujourd'hui, mon mari demande le divorce mais j'ai surtout peur qu'il me retire mes enfants. Lorsque je bois, je devient très méchante verbalement et parfois violente mais toujours à l'encontre de mon mari. Je suis allé m'adresser à 2 reprises au centre d'addictologie, mais à chaque fois j'ai arrêté, mais en sachant que pas une seule fois, l'infirmière qui me suivait ne m'a rappelé pour se soucier si je m'en sortait. Je suis actuellement désespérer, car après avoir tenu pendant 4 mois et demi sans aucune aide, j'ai replongé, je n'ai plus confiance en l'aide du centre d'addictologie, alors je me demande si mon médecin peut m'aider avec un traitement afin de me sevrer ?

Mise en ligne le 17/04/2018

Bonjour,

Vous nous écrivez afin de nous parler de votre consommation d'alcool. Celle-ci a augmenté au fil des années. Vous avez sollicité l'aide d'un CSAPA mais il ne semble pas avoir répondu à vos attentes. Malgré vos efforts, vous n'êtes pas parvenu à arrêter de boire. Vous nous demandez si votre médecin traitant pourrait vous accompagner dans un sevrage à l'alcool.

Nous orientons la plupart du temps vers les CSAPA car ils offrent la possibilité d'avoir un accompagnement complet (médical, psychologique, ...). En effet, pour arrêter l'alcool, un traitement est souvent prescrit mais il est souvent recommandé d'avoir en parallèle un accompagnement psychothérapeutique. Ce dernier permet de comprendre et de travailler sur les raisons qui vous ont amenée à développer une dépendance. Il paraît nécessaire à la consolidation du sevrage sur le long terme. Il peut également vous aider à comprendre l'agressivité qui s'exprime lorsque vous êtes alcoolisée et vous apprendre à mieux gérer vos émotions. Ce travail peut également être fait par le biais d'autres thérapies telles que la sophrologie, l'EFT, l'hypnose,

Toutefois, nous entendons votre perte de confiance en l'équipe du CSAPA qui vous a suivie.

Le fait d'avoir réussi à arrêter seule durant 4 mois atteste de votre volonté à y parvenir sur la durée et est encourageant pour la suite. Il est important de continuer à croire en vous et en vos capacités.

Ainsi, nous pensons effectivement que votre médecin traitant peut vous suivre et vous accompagner d'un point de vue médical. De plus si vous l'évoquez nous supposons que cette relation de confiance que vous évoquez existe avec lui. Toutefois, nous vous suggérons de lui demander de vous orienter également vers un psychologue voire un psychiatre pratiquant des psychothérapies.

Si vous souhaitez approfondir cet échange, sachez que nos écoutants sont joignables soit par téléphone au 09 80 98 09 30, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit, soit par Chat via notre site internet www.alcool-info-service.fr, tous les jours de 14h à minuit.

Cordialement

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service